L'ASPTT SKI THIONVILLE
ORGANISE UNE SEMAINE "NEIGE ET SOLEIL"
AUX KARELLIS
DU 26 MARS AU 03 AVRIL 2011

BULLETIN DE RESERVATION

Inscription à retourner*(l'ensemble de la feuille) à :*
ASPTT Ski Thionville
14 BOUCLE SYLVIE DE SELANCY
57100 Manom

Nom : _____ Prénom :_____

date de naissance : _____ / ___ __ /_____ La Poste, FT, Extérieur

Adresse internet :_____@_____

ADRESSE COMPLETE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE: _____

Tel domicile : _____ Tel travail : _____Mobile :_____

Confirme sa participation au séjour organisé par l'ASPTT Thionville aux Karellis du 26 Mars au 03 Avril 2011 au prix de 625 euros.Le séjour comprend le forfait, la pension complète, le bus au départ de Metz et Thionville, la licence assurance pour l'année, deux par chambre (une entrée cinéma ou discothèque).
Prend note que les désistements tardifs seront soumis aux règles en vigueur à Azureva.
.
La licence carte neige, délivrée pour la saison, est encaissée à la réservation. Elle n'est pas remboursable, car son prix représente l'adhésion au club et à l'assurance (demandez votre facture pour le CE de FT). La licence vous couvre pour les activités du club à partir de mi-octobre 2010 (si vous avez envoyé votre règlement) et que je l ai validée.
Seul le montant de 70 euros sera retenu pour les inscriptions non confirmées jusqu'au 31 Janvier 2011.
Attention je n'ai que 40 places et elles seront attribuées qu'à réception de la réservation et de son paiement.
D'autre part des cours seront mis en place pour les débutants les week end au snowhall d'Amnéville. Vous pouvez me contacter si vous êtes intéréssés poirotguy@hotmail.com ou (06 75 63 39 93) . Compte tenu de ces cours il n y aura pas de cours pour débutants n'ayant jamais skié pendant le stage) ; Le départ a lieu le samedi 26 Mars vers 22h00 et le retour départ station le 02 Avril vers 22H00.
J 'opte pour :
Le paiement en une seule fois à la réservation .
Le paiement à l'inscription de 325 euros et 300 euros au 31 Janvier 2011 . L'inscription sera annulée si ces échéances ne sont pas respectées.

Note : Les chèques-vacances sont acceptés, ils doivent être adressés en recommandé avec le descriptif des numéros . Le matériel est à votre charge et vous pouvez louer l'équipement complet pour 70 euros à l'ASPTT Thionville (à prendre à Thionville) et à payer avec le séjour .

Je prends le bus au départ de : Thionville Metz
Je ne prends pas le bus

Je choisis la sortie : cinéma discothèque

Votre signature :